



N° 173

Le 11 septembre 1993

LE MINISTRE BEATTY ASSISTERA À LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR L'AUTONOMIE ENTRE ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, représentera le Canada à la cérémonie historique de signature de l'accord bilatéral sur l'autonomie palestinienne conclu entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La cérémonie aura lieu à Washington le lundi 13 septembre 1993.

La présence du Canada à la cérémonie s'inscrit dans le droit fil de son engagement indéfectible en faveur de la paix au Moyen-Orient depuis 45 ans, engagement dont ont d'ailleurs fait foi ses efforts de maintien de la paix et d'aide au développement ainsi que la responsabilité exercée dans la phase multilatérale du processus de paix amorcé en 1991.

«Les Canadiens sont fiers d'être les témoins de ce haut fait. Depuis 1948, année où le Canada a présidé le comité de l'ONU dont les travaux ont abouti à la création de l'État d'Israël, notre pays milite activement en faveur d'une paix juste et durable, qui garantirait la sécurité d'Israël et permettrait de concrétiser les droits légitimes des Palestiniens. Tous les Canadiens admirent le leadership dont ont fait preuve le gouvernement d'Israël et l'OLP par les actes courageux qu'ils ont posés afin de donner à leurs peuples l'espoir et la paix pour demain,» a déclaré M. Beatty.

Le Canada continuera de participer activement au processus de paix, surtout dans les négociations multilatérales, comme président du Groupe de travail sur les réfugiés, qui se réunira à Tunis du 12 au 14 octobre prochain.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874